

+ d'informations

Maitrise d'Ouvrage
Contact Métropole
Service conduite
d'opérations
04 85 59 92 91

Les travaux de la **MÉTROPOLE**

GRENOBLE

Place de Metz

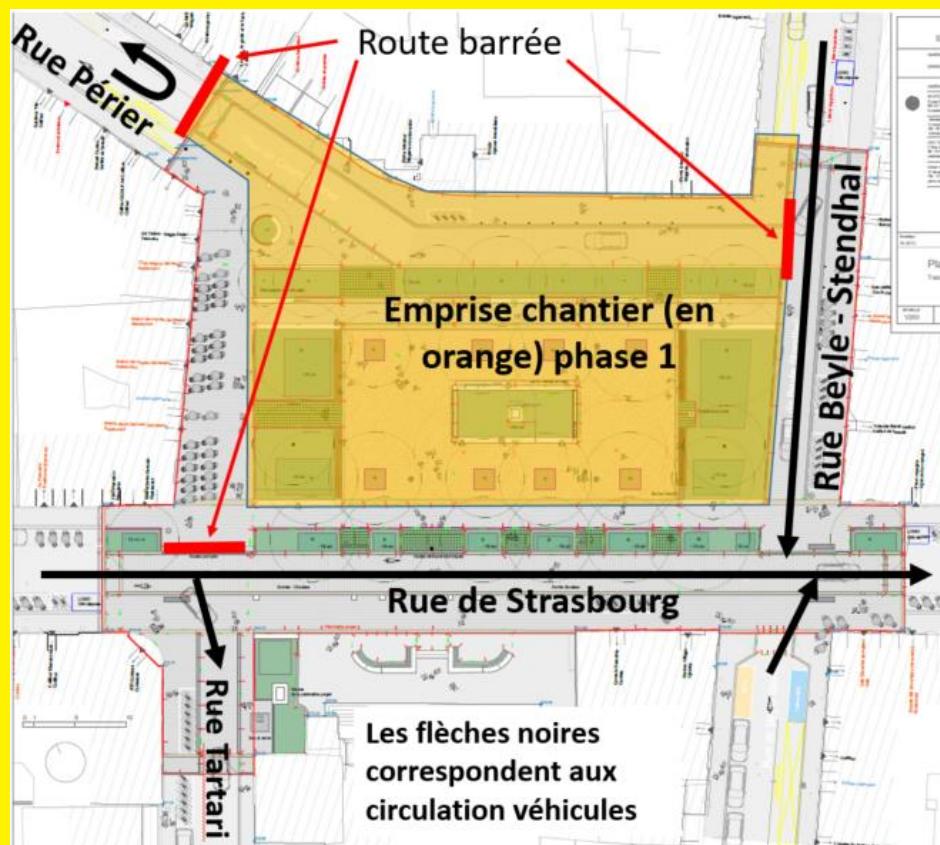
Phasage actualisé au 30/01/2026, prenant en compte les délais supplémentaires relatifs au traitement des terres polluées découvertes sur le chantier et aux intempéries passées.

Des décalages ultérieurs sont susceptibles de se produire en cas d'intempéries et aléas de chantier futurs.

Pendant toute la durée du chantier, la rue de Strasbourg reste circulée par les véhicules. L'ensemble des accès riverains et accès piétons aux commerces sont maintenus même s'ils sont dans les emprises chantier.

Phase 1 (de fin septembre 2025 au 8 février 2026)

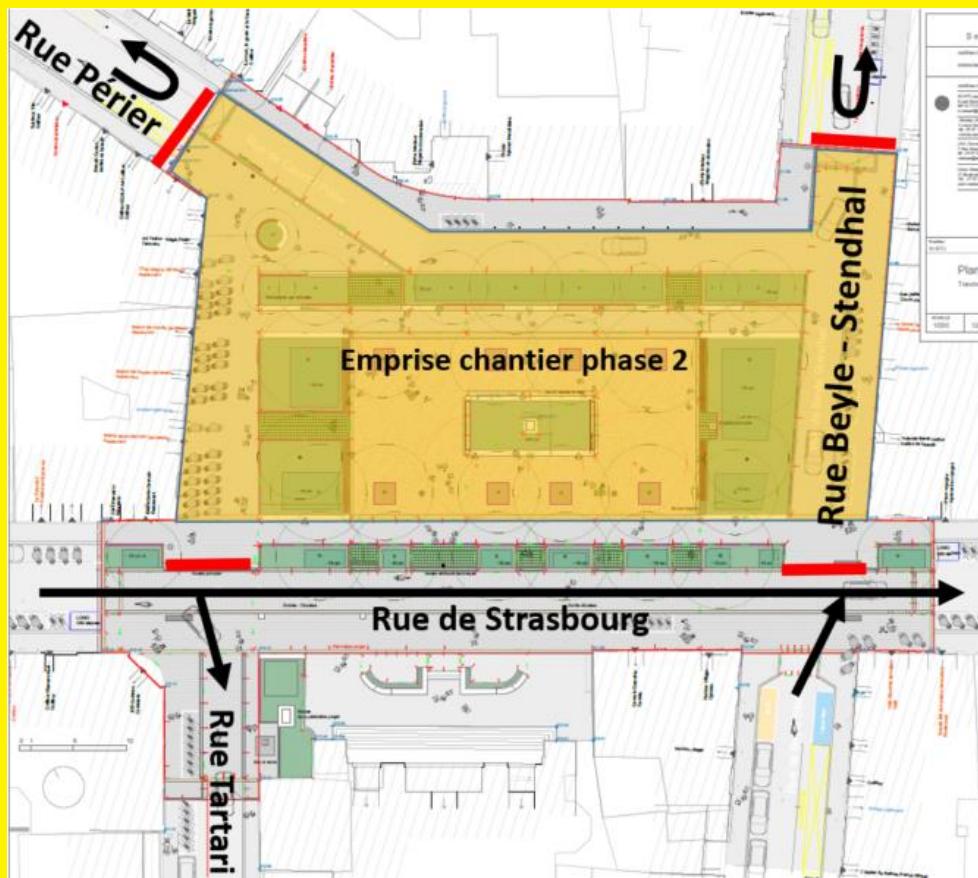
- Les travaux concernent le cœur de place (périmètre de l'ancien parking) et la rue Casimir Périer au droit de la place
- La rue Casimir Périer est barrée à la circulation avec accès riverains uniquement depuis la rue Lesdiguières
- Les terrasses des restaurants restent actives jusqu'au 8 février 2026.



Les grandes phases du chantier et l'organisation des circulations pendant les travaux – actualisé au 30/01/2026

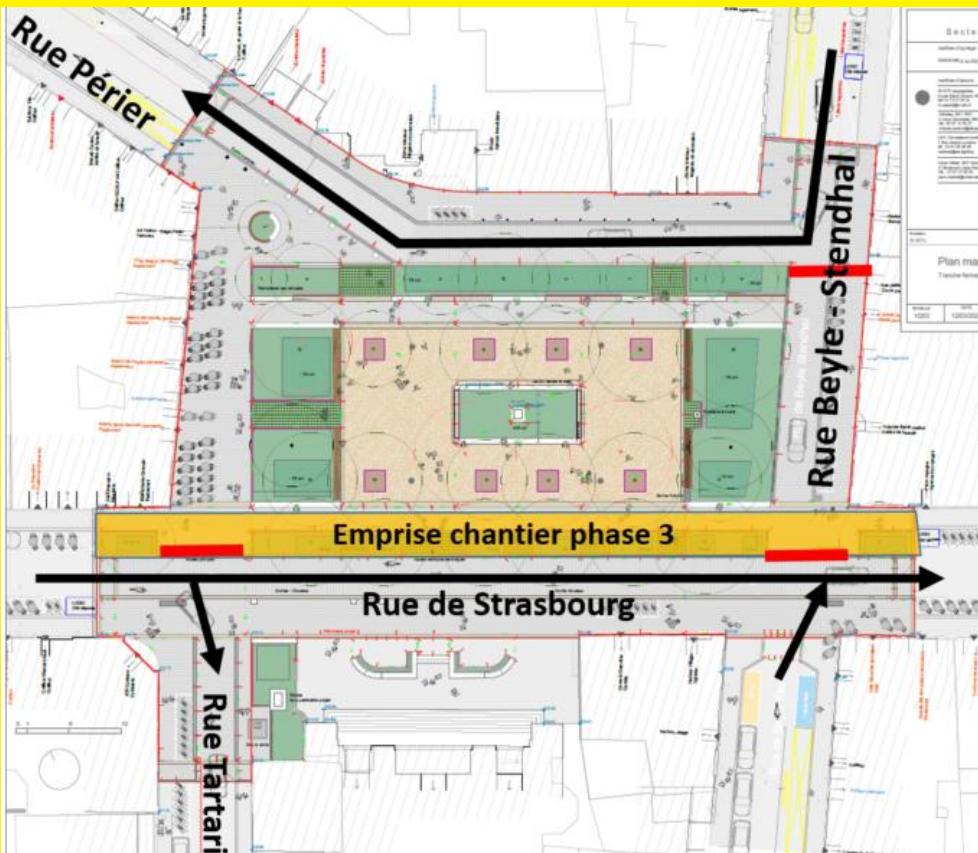
Phase 2 (du 9 février à début avril 2026)

- Les travaux concernent la place centrale, la rue Beyle Stendhal au droit de la place et la partie nord-ouest de la place au niveau des terrasses de restaurants
- La rue Beyle Stendhal nord est barrée aux véhicules, avec accès riverains uniquement depuis la place de Verdun.
- La rue Casimir Périer reste barrée avec accès riverains.
- Les terrasses des restaurants sont fermées du 9 février à fin mars.



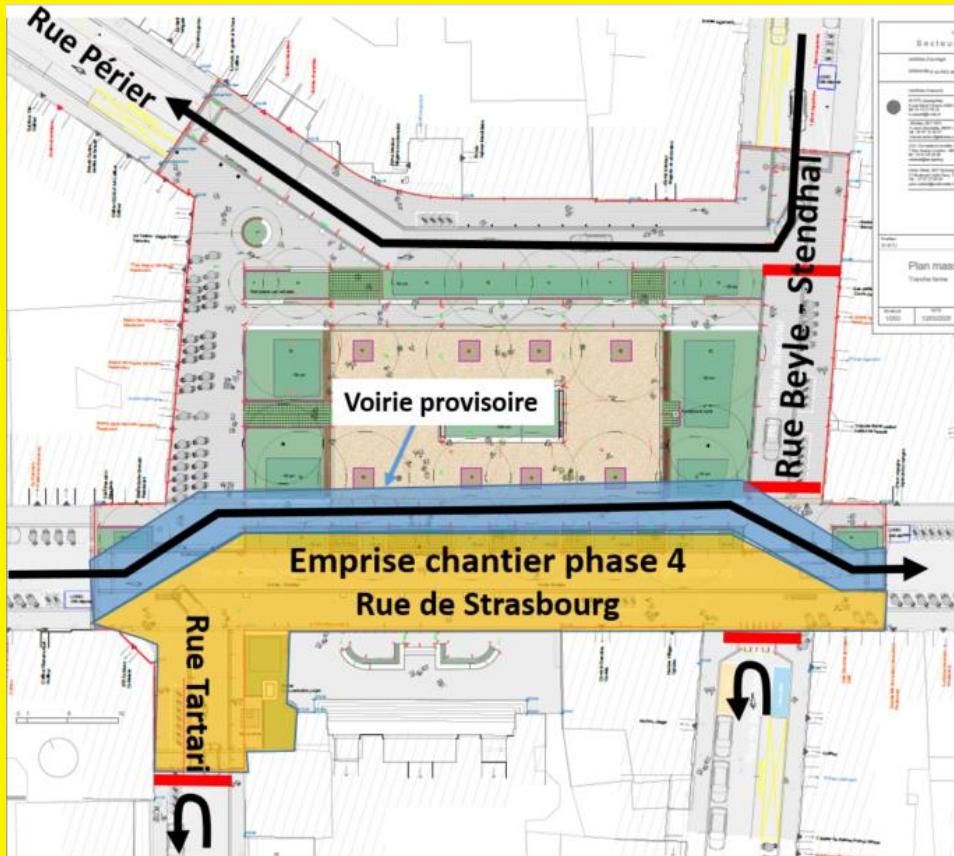
Phase 3 (de début avril à fin avril 2026)

- Les travaux concernent le terrassement des espaces le long de la rue de Strasbourg
- Cette portion est recouverte ensuite pour servir de voirie provisoire pendant la phase 4.
- La circulation de la rue Beyle-Stendhal vers Périer est réouverte.
- La partie centrale de la rue Beyle-Stendhal reste barrée à la circulation.



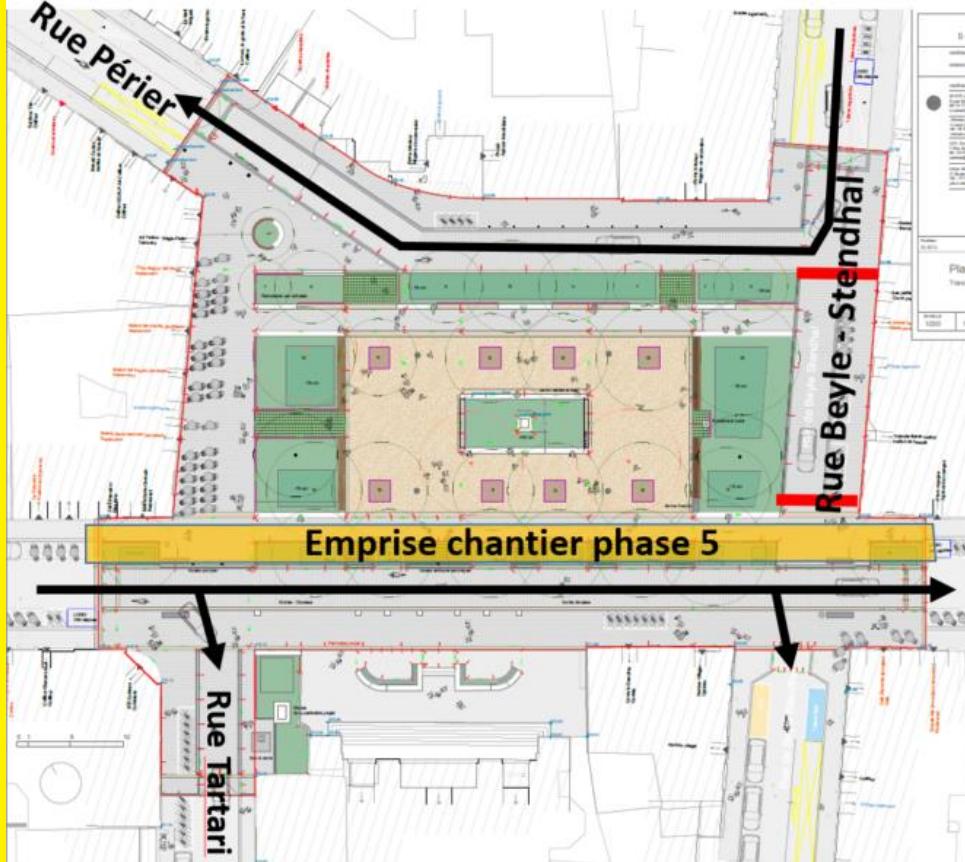
Phase 4 (de fin avril à mi-juillet 2026)

- Les travaux concernent la rue de Strasbourg au droit de la place de Metz
- La rue de Strasbourg reste circulée par les véhicules (via la voirie provisoire)
- Les rues Charles Tartari et Beyle-Stendhal sud sont barrées à la circulation entre la rue de Strasbourg et la place d'Avril (sauf accès riverains)
- La partie centrale de la rue Beyle-Stendhal reste barrée à la circulation.



Phase 5 (mi-juillet à début septembre 2026)

- Les travaux concernent la bande plantée et trottoir le long de la rue de Strasbourg
- L'ensemble des circulations véhicules sont rétablies à l'exception de la partie centrale de la rue Beyle Stendhal qui reste barrée à la circulation
- Le sens de circulation sur la rue Beyle Stendhal sud est modifié : sens unique depuis la rue de Strasbourg vers la place d'Avril.



Organisation de la collecte des bacs poubelles pendant les travaux

Des points de collecte des bacs d'ordures ménagères seront créés aux entrées de rues lorsque celles-ci seront barrées à la circulation. Il conviendra que chacun apporte ses bacs sur ces points de collecte :

- En phases 1 et 2 : les riverains de la rue C. Périer apportent leurs bacs à l'angle avec la rue Lesdiguières
- En phase 2 : les riverains de la rue Beyle Stendhal nord apportent leurs bacs à l'angle avec la rue Fantin Latour
- En phase 4 : les riverains des rues Charles Tartari et Beyle-Stendhal sud apportent leurs bacs sur le point de collecte de la place d'April, ou à l'angle avec rue de Strasbourg suivant les distances à parcourir.

